

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Quoi que l'on ait pu dire dans le passé, mes actes sont aujourd'hui devant le parlement.

M. HAGGART : Je ne blâme pas vos actes, mais ceux du fonctionnaire.

M. CASGRAIN : Je demanderais si M. Dorais a été remplacé.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : M. Dorais, de Sorel, n'a pas été remplacé, et je n'ai pas l'intention de le remplacer.

M. CASGRAIN : Quelques-uns des hommes que l'on a renvoyés, à Sorel, ont-ils été remplacés par d'autres ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Aucun des hommes renvoyés, à Sorel, n'a été remplacé à ma connaissance. Mon honorable ami sait sans doute que nous avons des travaux très importants à Sorel, et il est possible qu'il y ait parfois plus d'ouvrage dans un temps que dans l'autre. Connell et Dorais que j'ai renvoyés n'ont pas été remplacés.

M. CASGRAIN : Est-ce que ce sont les seuls que l'on ait renvoyés, à Sorel ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Non ; il y en a 75.

M. CASGRAIN : Dois-je comprendre, d'après la déclaration du ministre, qu'aucun de ces 75 hommes n'a été remplacé ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Si je comprends bien, aucun n'a été remplacé. Je ne crois pas que l'on en ait pris d'autres.

M. CASGRAIN : Mon honorable ami dit qu'il lui faudra probablement prendre d'autres hommes. Dois-je comprendre par là qu'il reprendra quelques-uns de ces pauvres hommes qui ont été démis ?

Une VOIX : Non.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : J'espère que mon honorable ami me permettra de répondre moi-même. Un grand nombre de ces hommes que mon ami (M. Casgrain) appelle de pauvres hommes ont été imposés au département durant la dernière élection. Les ateliers de Sorel étaient remplis de ces hommes, et M. Howden, qui était là le fonctionnaire en chef, m'a dit qu'une foule d'hommes auxquels il n'avait aucun ouvrage à donner lui avaient été simplement imposés.

M. CASGRAIN : Cela n'est pas une réponse à ma question. Je demande si quelques-uns des hommes renvoyés seront repris lorsque le ministre constatera qu'il a besoin de nouveaux ouvriers.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ne veux pas dire que je m'engage à reprendre les hommes que M. Desjardins avait imposés au département.

M. CASGRAIN : Cela n'est pas une réponse. Je suppose que parmi ces 75 hommes quelques-uns étaient utiles. L'honorable ministre (M. Tarte) ne pense pas qu'il va nous faire croire que quelques-uns de ces 75 hommes n'avaient pas quelque chose à faire à une époque quelconque de l'année.

M. HAGGART.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ne saurais en dire plus long.

Bâtiments des immigrants à Québec.....\$ 5,000

M. REID : Le ministre a-t-il l'intention de donner ces travaux à l'entreprise, ou de les faire exécuter à la journée ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Nous demanderons certainement des soumissions pour la plus grande partie des travaux. Il y a quelques petits détails pour lesquels nous ne pouvons pas demander de soumissions.

M. REID : Dans le cas où le ministre recevrait un certain nombre de soumissions, et qu'il y en aurait deux pour le même chiffre, devons-nous comprendre qu'il les soumettra au candidat défait ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ne veux pas être pris deux fois.

Édifices publics de Toronto, améliorations, réparations, etc.....\$ 8,000

M. OSLER : Ce crédit est-il destiné à payer d'anciennes réclamations pour travaux déjà faits ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ce crédit est pour des travaux à faire, y compris une voûte que l'on doit construire.

M. CLARKE : Il y avait quelques comptes impayés pour réparations aux édifices publics de Toronto. Est-ce que l'on a pourvu au paiement de ces comptes dans le budget principal ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ces comptes sont couverts par une somme de \$6,096 votée sous l'en-tête " Édifices publics, Ontario."

Havres et rivières, N.-E.....\$34,500

M. McDOUGALL : Au commencement de la session, j'ai signalé à l'attention du ministre le brise-lames de Cow-Bay, dans le comté du Cap-Breton. Ce brise-lames a été construit il y a 25 ou 30 ans, et il a rendu de bons services à la navigation autour de cette côte, surtout à ceux qui se livrent au commerce de houille. Le ministre des Finances (M. Fielding) m'appuiera, si je dis qu'aucun ouvrage public sur cette côte n'a rendu plus de services au public en général que le brise-lames de Cow-Bay. Je désire attirer l'attention de l'honorable ministre (M. Fielding), afin qu'il me corrige si je me trompe. Pour prouver l'importance de ces brise-lames, je dirai—et je crois être en deça de la vérité—que le trésor de la Nouvelle-Ecosse, lorsque l'honorable ministre des Finances (M. Fielding) était premier ministre de cette province, a reçu environ \$100,000 à titre de revenu de la houille expédiée de ce côté-là. Il y a moins de deux ans, le brise-lames fut endommagé, et je dirai—cela est à la connaissance des fonctionnaires du département qui m'écourent maintenant—que je me suis abouché à ce sujet avec le ministre des Travaux publics de l'époque. J'ai attiré son attention sur le fait que le brise-lames était dans un état dangereux, et que si l'on n'y faisait pas de réparations dans le temps voulu, il en coûterait peut-être beaucoup plus pour faire ces réparations après une forte tempête.

Si j'ai bien compris le ministre d'alors, il n'y avait aucun argent disponible à cette époque pour